

Formation commune : Intervenants externes pouvant ponctuellement intervenir

- Droit de la Santé

Maître Charlotte Coblenca-Fouqué, Avocat au Barreau de Paris, qui exerce en droit de la santé et en droit du dommage corporel depuis plus de 11 ans.

Dans le cadre de son activité, elle est amenée à négocier quotidiennement des contrats pour l'ensemble des acteurs de la santé (professionnels salariés ou libéraux, associations, sociétés, etc.).

Il lui arrive régulièrement d'assister ses clients lors de conciliations ou devant la Chambre d'arbitrage des Ordres concernés.

Elle conseille également des services de santé au travail, ce qui lui permet d'avoir une connaissance particulière des problématiques qu'ils rencontrent.

Enfin, elle est souvent amenée à tenter de trouver des accords à l'amiable dans le cadre d'affaires en lien avec la réparation de dommages corporels suite à un accident médical ou un accident de la circulation (accident de travail/accident de trajet notamment).

Par ailleurs, Maître Charlotte Coblenca-Fouqué anime fréquemment des formations en droit de la santé notamment sur la thématique de la santé au travail et des risques psycho-sociaux (RPS).

De par son expérience, elle a su développer une grande qualité d'écoute et a pour cœur d'éviter toute action devant les Tribunaux.

- Droit du Travail

Maître Amélie Koch, avocate en droit du travail a la double casquette d'exercer sa spécialité depuis 20 ans et d'être formatrice. C'est ainsi qu'elle a développé une pédagogie active permettant de faire comprendre cette matière complexe dans un langage accessible à tous.

En tant qu'avocate, Amélie Koch a le souci constant d'assister tant des salariés, des représentants élus du personnel ou des délégués syndicaux que des entreprises afin d'avoir l'expérience et la compréhension de chaque point de vue permettant de leur prodiguer des conseils adaptés et efficaces.

Elle aborde ses dossiers en privilégiant, dès que cela est possible, la voie de la conciliation ce qui suppose une approche médiatrice.

En tant que formatrice, Amélie Koch assure des formations en droit du travail auprès de salariés, d'élus, de délégués syndicaux et de chefs d'entreprise : ses formations sur-mesure sont très pragmatiques et didactiques afin de répondre utilement à leurs besoins spécifiques et d'être accessibles même pour des néophytes.

Amélie Koch prodigue également la formation « repenser les relations sociales » au sein de l'EDHEC de Paris auprès de salariés et de chefs d'entreprise. L'objectif est d'appréhender les évolutions majeures du dialogue social, les points de renforcement de ce dialogue social et la remise au centre du jeu des salariés.

Ainsi, elle transmet des connaissances fondamentales de manière concrète pour créer une prise de conscience du rôle de chacun des acteurs sociaux.

Amélie Koch enseigne aussi au sein de l'École hôtelière Vatel auprès de jeunes étudiants dont c'est la première approche de la matière juridique.

Les points forts d'Amélie Koch pour intervenir dans les « formations communes » sont : ses 20 années d'expérience, sa bonne connaissance de tous les acteurs du dialogue social, son sens de la médiation et son sens de la pédagogie.

- **Neurosciences**

Bernard Anselem, Conférencier, Auteur et Docteur en médecine et titulaire d'un master de recherche en neuropsychologie.

Bernard Anselem sait parler avec des mots simples du fonctionnement du cerveau au travail. Salariés, Direction, Élus syndicaux, etc. ont pour plus petit dénominateur commun d'avoir tous un cerveau, des émotions, des postures.

Le travail en équipe nécessite une intelligence émotionnelle et relationnelle aigüe, des capacités d'écoute, de compréhension, de prise de décision et d'empathie pour construire un projet commun.

Les sciences cognitives nous éclairent sur les grandes fonctions cérébrales utiles pour avancer dans ces directions : prise de décision, intelligence émotionnelle et relationnelle, motivations profondes, intuition, stress, créativité, concentration, apprentissage. Elles nous aident à utiliser plus finement nos capacités cérébrales, sans perte de temps et d'énergie.

Nous avons plus de pouvoir sur notre cerveau que nous le pensons, à condition de savoir activer les bons leviers et d'éviter les pertes d'énergies en stratégies peu productives.

L'intérêt de connaître les mécanismes cérébraux est d'aider le plus grand nombre à mieux comprendre et mieux s'impliquer dans les objectifs communs.

L'expertise de Bernard Anselem consiste à expliquer en termes simples, des notions qui permettent aux participants de prendre conscience des potentiels de notre cerveau pour améliorer notre jugement, créer du lien entre nous et devenir plus efficace.

En tant que médecin et neuropsychologue, son but est d'apprendre aux acteurs à tirer le meilleur de leur cerveau, pour améliorer l'action collective et individuelle.

Son travail porte plus particulièrement sur la gestion des émotions, les liens relationnels, les biais cognitifs, les mécanismes décisionnels et l'adaptation au changement.

Bernard Anselem est l'auteur de 3 ouvrages sur ces sujets (dont un actuellement épuisé « ces émotions qui nous dirigent ») le dernier est paru en décembre 2019 « Les talents cachés de votre cerveau au travail »

- **Art-coaching**

Isabelle Vauche, spécialiste en art-coaching et professeur de pastels pour adultes

Isabelle Vauche rend concret la possibilité de réussir ensemble une œuvre collective dans laquelle chacun trouve sa place comme il la trouve dans l'entreprise. Il y a une métaphore entre l'œuvre et l'entité entreprise : les deux sont un tout qui rassemble l'ensemble des participants dans la création de valeur.

La mission d'Isabelle Vauche est de permettre à chacun des participants d'exprimer par des créations ce que tous ensemble ont dans la tête.

8 professeurs différents lui ont appris le pastel ce qui lui a apporté souplesse et pédagogie dans la présentation de ce médium.

Avec Isabelle Vauche, les participants passeront à l'acte et auront envie de s'exprimer par le dessin.

Le pastel est un excellent support : en une heure les résultats « parlent » à chacun d'eux autant que pour l'ensemble.

Isabelle Vauche sait lever les freins des personnes n'ayant jamais touché de pastels et pensant « ne pas savoir dessiner ».

Le but n'est pas de savoir dessiner, mais de mettre en image, un concept, une idée.

Il s'agit de rendre concret l'immatériel que constitue l'entreprise en tant que lieu de vie : ambiance, relations, reconnaissance, liens, autonomie, esprit d'équipe, cohésion, etc.